

l'on avait choisi pour être enseveli. Parfois aussi une confrérie ou une corporation possédait sa chapelle, pour y honorer ses patrons, y célébrer ses fêtes, et quand elle n'était pas assez riche ou assez importante pour se bâtir un édifice particulier, elle demandait à une communauté, qu'elle estimait par-dessus les autres, l'hospitalité pour ses dévotions traditionnelles.

Les Minimes comptaient neuf chapelles érigées pour de semblables motifs et dotées par de nobles personnages ou d'anciennes confréries. Elles étaient dédiées à la Sainte-Vierge, à saint François de Paule, à saint Denis et à sainte Geneviève, aux Rois Mages, à saint Joseph, à saint Pierre, à saint Antoine et à sainte Marguerite (1). Nous dirons quelques mots sur chacun de ses sanctuaires particuliers, qui étaient comme l'ornement et la grande couronne de la grande église de la Croix de Colle. Et afin de mettre quelque ordre dans notre récit, nous recommencerons par les chapelles du côté droit et, allant de bas en haut, nous les suivrons une à une, pour remonter vers le maître autel ; passant ensuite à gauche, nous continuerons notre énumération et nous descendrons jusques vers la dernière, la plus voisine de la porte d'entrée.

La première, par son ancienneté et la place qu'elle occupe dans le plan que nous venons d'indiquer, est celle qu'avait fondée en 1577 Pierre d'Auxerre (1).

Né, croit-on, à Tarare, avocat du roi à la Sénéchaussée de Lyon, ce magistrat devint président du Parlement de Toulouse quand cette cour fut transférée à Béziers (1593). On lui reproche la part qu'il aurait prise à la Saint-Bar-

---

(1) Cf. Bullioud. T. 2, p. 104 *essq.* Manuscrit de la Bibliothèque de Lyon.

(1) On rencontre ce nom écrit tantôt encore d'Auxerre, tantôt même Dosserre.